REVUE SUISSE DE ZOOLOGIE
Vol. 26, nº 3. — Mai 1918.

# Sur une nouvelle espèce de Palaemon (Parapalaemon) habitant l'île de Bali

PAR

**Jean ROUX**

Conservateur du Musée de Bâle

Avec 2 figures dans le texte.

Parmi les Crustacés que le Musée de Bâle a reçus en 1913 de Mr le Dr E. Stresemann se trouve une espèce de *Palaemon* provenant de l'île de Bali que nous n'avons pu identifier avec aucune des espèces de ce genre habitant l'Archipel indo-australien. Nous la dédions avec plaisir au généreux donateur et en donnons ici la description.

*Palaemon (Parapalaemon) stresemanni* n. sp.

Localité : Tjelukan Bawang, N.-O. Bali 2 ♀ 1 ♂, 1 juv.

Les deux exemplaires ♀ sont les plus grands ; l'un mesure 68mm, l'autre 50mm de longueur totale ; cependant ils ne portent pas d'œufs. Le céphalo-thorax est lisse. Le rostre (fig. 1) naît en avant du milieu du bouclier céphalo-thoracique. D'abord dirigé horizontalement en avant, il s'arque légèrement vers le bas pour se relever ensuite vers l'extrémité. Par sa forme, il rappelle celui de *P. sundaicus*. Il est long, et dépasse légèrement en avant les écailles antennaires. De largeur moyenne, sa partie supérieure égale sa partie inférieure. L'armature rostrale se compose de 14 dents au bord supérieur, dont les deux proximales sont encore situées sur le céphalo-thorax. La

première dent est un peu plus petite que les autres. Celles-ci sont placées assez près les unes des autres, à intervalles plus ou moins réguliers jusqu'à la 10e dent. Ces intervalles sont légèrement plus grands entre les quatre premières dents qu'entre les suivantes. La 10e dent est située à l'endroit où le rostre commence à se redresser vers le haut ; les intervalles qui séparent entre elles les dents 10 à 12 sont beaucoup plus grands que ceux des dents 7 à 10. La 14e dent est très petite et située si près de l'extrémité du rostre que la pointe de celui-ci paraît être double. Le bord inférieur présente quatre dents, dont la première est placée sous la 7e supérieure et la 4e au-dessous de l'espace s'étendant entre la 10e et la 11e dent supérieure. L'épine antennaire est très développée et l'épine hépatique est placée en arrière d'elle, légèrement au-dessous.

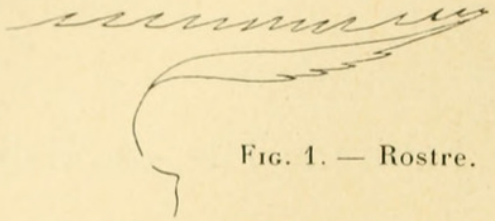

Fig. 1. — Rostre.

Etendue en avant, la première paire de pattes dépasse l'écaille antennaire de la moitié de son article terminal. Le carpe est environ $1^5/_6$ fois plus grand que la pince.

Chez cet exemplaire, une seule des pattes II est présente, celle du côté gauche (fig. 2). Le carpe est plus long que le merus, mais plus court que la pince entière. Il s'élargit en cône en avant, sa largeur antérieure égalant deux fois sa largeur distale. La partie palmaire de la pince est beaucoup plus large que le carpe (rapport 2,5 : 1). La paume est aplatie dans le sens dorso-ventral (rapport largeur-épaisseur 1,25). Les doigts, de même longueur que la pince, sont longs et grêles ; le doigt fixe légèrement concave, l'autre légèrement convexe. Le doigt immobile est armé dans sa partie basale d'une petite dent conique, tandis que le doigt mobile en possède deux entre les-

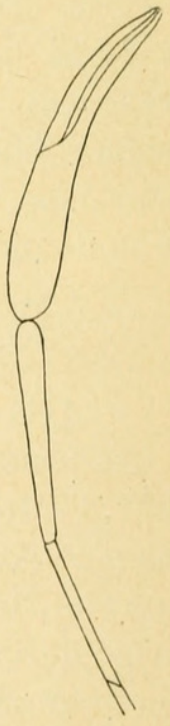

Fig. 2. — Patte de la deuxième paire.

quelles se place la précédente quand la pince est fermée. Le reste du bord interne des doigts est occupé jusqu'à l'extrémité par une arête tranchante assez haute, de couleur brun-noir. Les deux doigts s'appliquent l'un contre l'autre sans laisser d'espace libre. Des poils courts, peu abondants, sont insérés sur les doigts, tandis que le reste de la patte, surtout le carpe et la palma sont couverts de petits spinules courts et émoussés. Les autres paires de pattes sont très minces, les propodites étant particulièrement grêles. Le telson est lisse ; il est armé, sur la face dorsale, de deux paires d'épines. Il se termine par une portion triangulaire à pointe émoussée ; ce bord postérieur présente deux paires d'épines dont les internes sont deux fois plus longues que les externes. Ces dernières ne dépassent pas l'extrémité du telson, tandis que les premières s'étendent au delà. Les nageoires latérales sont lisses ; à la loupe on y découvre, dans de petites dépressions de la surface, des poils fins, irrégulièrement distribués.

Voici les dimensions des articles de la patte II (gauche) de cet exemplaire ♀

| | |
|---|---|
| Méropodite | $7^{mm},7$ |
| Carpopodite | $11^{mm}$ |
| Pince | $17^{mm}$ |
| Palma | $8^{mm},5$ |
| Doigt | $8^{mm},5$ |

Chez le second spécimen ♀, le rostre est endommagé, de sorte qu'on ne peut rien dire de son armature, si ce n'est que, comme chez l'exemplaire précédent, les deux premières dents sont situées sur le céphalo-thorax et que la première dent inférieure se trouve placée au-dessous de la 7e supérieure.

La patte II est présente au côté gauche ; elle a les dimensions suivantes :

| | |
|---|---|
| Méropodite | $7^{mm}$ |
| Carpopodite | $10^{mm}$ |
| Pince | $15^{mm},5$ |
| Palma | $8^{mm}$ |
| Doigt | $7^{mm},5$ |

Le jeune exemplaire ♂ est malheureusement dépourvu de ses pattes II. Son rostre, plus long que l'écaille antennaire, répond à la formule $\frac{(3)\ 13}{4}$. La première dent est un peu plus en retrait de la seconde que les suivantes ne le sont de celles qui les précèdent ; les intervalles entre les deux dernières dents distales supérieures sont aussi un peu plus grands que les intervalles précédents. Au bord inférieur, la première dent est située sous la 8e supérieure.

La formule rostrale du jeune exemplaire est $\frac{(2)\ 12}{4}$ ; on peut faire, au sujet des dents de l'appendice rostral de ce spécimen, les mêmes remarques que pour l'exemplaire précédent. Les pattes II sont absentes.

Par la forme de la paume de la pince des pattes II, cette espèce se range dans le sous-genre *Parapalaemon* dont on connaît jusqu'ici cinq espèces dans l'Archipel indo-australien : *P. javanicus* Hell., *P. scabriculus* Hell., *P. horsti* de M. *P. trompi* de M. et *P. modestus* de M.

C'est de cette dernière espèce, qui habite Bornéo, que *P. stresemanni* se rapproche le plus. En effet, les proportions entre les différents articles des pattes sont à peu près les mêmes. L'armature du rostre et sa longueur, comparée au scaphocérite, permettent de distinguer ces deux formes voisines.

1918. "Sur une nouvelle espece de Palaemon (Parapalaemon) habitant l'ile de Bali." *Revue suisse de zoologie* 26, 113–116.
https://doi.org/10.5962/bhl.part.16166.

**View This Item Online:** https://www.biodiversitylibrary.org/item/40641
**DOI:** https://doi.org/10.5962/bhl.part.16166
**Permalink:** https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/16166

**Holding Institution**
MBLWHOI Library

**Sponsored by**
MBLWHOI Library

**Copyright & Reuse**
Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at https://www.biodiversitylibrary.org.

This file was generated 16 April 2022 at 09:54 UTC